



RAPPORT DU JURY

2
0
2
5

Examen Professionnel
D'Assistant Territorial socio-éducatif
de classe exceptionnelle



SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL	2
1.1.	Calendrier	2
1.2.	Composition du jury	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS	3
2.1.	Répartition Géographique.....	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge	3
2.4.	Préparation des candidats.....	4
3.	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve écrite.....	4
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite.....	4
4.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION	4
4.1.	Nature de l'épreuve orale d'admission	4
4.2.	Principaux chiffres de l'épreuve orale.....	5
4.3.	Résultats de l'épreuve orale	5
5.	OBSERVATIONS DU JURY	5

1. PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

1.1. Calendrier



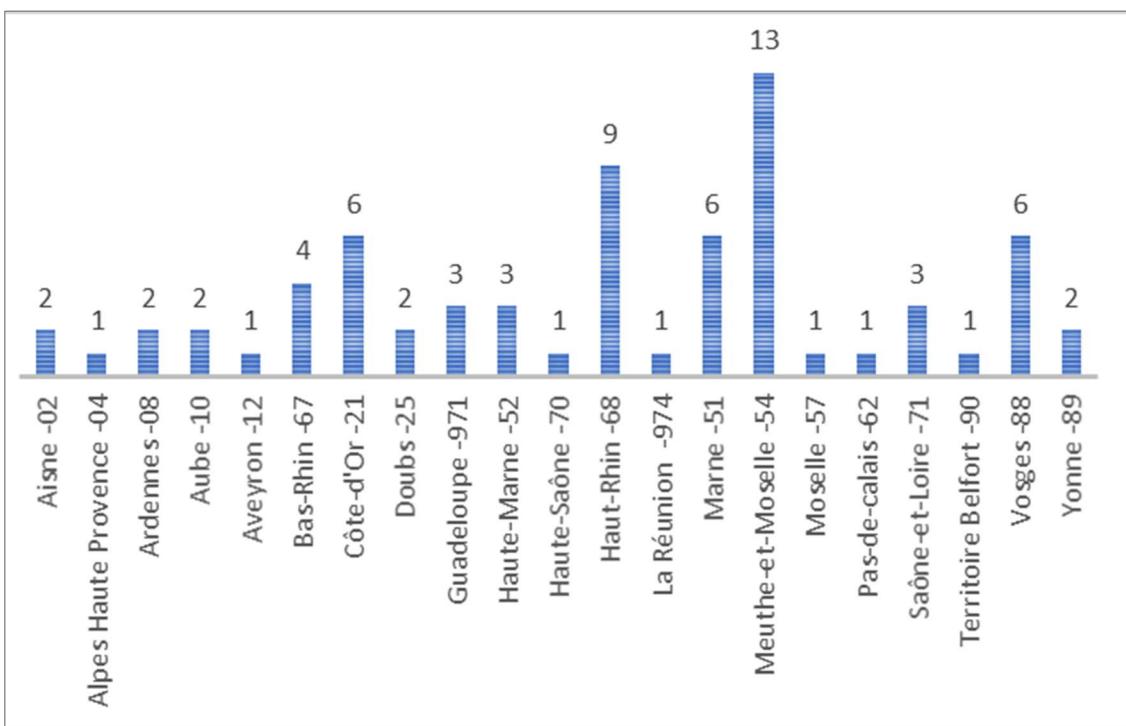
Le Centre de Gestion de la Marne a été désigné organisateur de cet examen professionnel pour l'Interrégion Est.

1.2. Composition du jury

Elus locaux	Fonctionnaires Territoriaux	Personnalités Qualifiées			
Mme Nadine CADET Adjointe au Maire d'Essey-les-Nancy (54)	M Marcel CHAUVIERE Adjoint au Maire de Châlons-en-Champagne (51), Conseiller communautaire Châlons Agglo (51)	Mme Pauline PREVOST Conseiller Socio-éducatif, Responsable du Service Social au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (54)	Mme Sandrine NOLLEVALLE Conseiller Supérieur Socio-Educatif, Directrice centre social communautaire à la Communauté de communes de l'Argonne Champenoise (51), Représentante de la CAP A au Centre de Gestion de la Marne (51)	M Guillaume GINTRAND Attaché, Responsable de CSD au Conseil Départemental de la Marne (51)	M Aurélien LAVIGNE Attaché, Directeur des services de la jeunesse, des sports, de la vie associative et étudiante à la Commune de Vandœuvre-lès-Nancy (54) Représentant CNFPT

2. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

2.1. Répartition Géographique



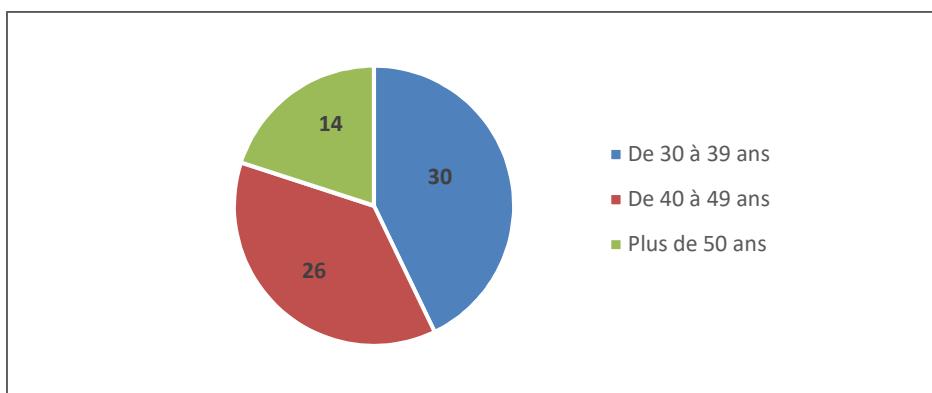
Sur 70 candidats inscrits, 12 candidats sont issus de départements extérieurs à l'inter-région.

2.2. Répartition Femmes/Hommes

97 % femmes

3 % hommes

2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats

Préparation personnelle	31 candidats
CNFPT	35 candidats
Non renseigné	4 candidats

3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

Au titre de l'admissibilité, un examen du dossier de chaque candidat. Cet examen doit permettre d'apprecier le parcours professionnel du candidat et son aptitude à accéder au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle (coefficent 1).

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne du 24 septembre au 25 septembre 2025.

67 dossiers ont été étudiés par 2 groupes de correcteurs (1 candidat a annulé sa participation à l'épreuve et 2 candidats ont été non-admis à concourir).

3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Le seuil d'admissibilité a été fixé par le jury à 10 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
0	17,00	4	47

4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

4.1. Nature de l'épreuve orale d'admission

Au titre de l'admission, un entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat, son expérience professionnelle ainsi que son aptitude à exercer les missions et les responsabilités dévolues aux assistants socio-éducatifs de classe exceptionnelle.

Cet entretien commence par un exposé du candidat de dix minutes au plus qui doit permettre au jury d'apprecier les acquis de l'expérience professionnelle du candidat. Il se poursuit par un échange avec le jury de vingt-cinq minutes au moins qui doit permettre à ce dernier d'apprecier :

- son expertise technique dans sa spécialité ;
- sa motivation et ses aptitudes pour la conception et la mise en œuvre de politiques sociales, de dispositifs d'accueil, d'intervention et d'actions de partenariat ou, le cas échéant, la direction d'établissements d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, d'un service ou la coordination d'équipes ;

- sa connaissance des collectivités territoriales, de leurs établissements et de leur action en matière sociale, médico-sociale et socio-éducative.

Durée de l'entretien : trente-cinq minutes dont dix minutes au plus d'exposé et vingt-cinq minutes au moins d'échange (coefficients 2).

4.2. Principaux chiffres de l'épreuve orale

L'épreuve orale s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne du 04 novembre au 06 novembre 2025.

	Nombre de candidats
Nombre de candidats admissibles	47
Nombre de présents à l'épreuve orale	40
Absentéisme en %	15 %

4.3. Résultats de l'épreuve orale

Le seuil d'admission a été fixé par le jury à 10 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
3	17,50	1	28

5. OBSERVATIONS DU JURY

Les examinateurs ont formulé les observations suivantes :

Concernant l'épreuve écrite d'admissibilité : les examinateurs ont constaté un manque de compréhension des attendus du dossier. Les missions sont souvent trop descriptives ne permettant pas de mettre en valeur l'expertise technique. Les candidats doivent davantage notifier leurs projections professionnelles afin de traduire leurs motivations. Lors des rédactions, il est conseillé de ne pas réaliser seulement une retranscription de la fiche de poste et de se positionner avec justesse sur la participation et l'implication dans les projets mis en place.

Concernant l'épreuve orale d'admission : les présentations des candidats étaient globalement correctes, tant sur la gestion du temps, sur la qualité des informations et sur la structure du plan. Les candidats ont une bonne maîtrise de l'exercice et de leur spécialité. Toutefois, les examinateurs ont constaté lors des entretiens, un manque de connaissances sur l'environnement territorial, notamment sur les aspects budgétaires et juridiques du fonctionnement de leur collectivité. Par ailleurs, les candidats doivent pouvoir se projeter sur l'encadrement et la méthode de conduite de projet pouvant être rencontrés dans le cadre de l'exercice des missions du grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle. Il est conseillé aux candidats de développer leur curiosité au-delà de leur domaine de compétences et de se renseigner sur l'actualité sociale.

Le Président du jury,
Monsieur Marcel CHAUVIERE

